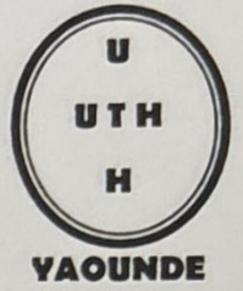




CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE
YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL
TEL 222-31-21-03/222-31-25-66/FAX 222-31-25-67
DIRECTION GENERALE
SERVICE DES MARCHES



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N _____/AONO/CHUY/CIPM/2025 DU _____2025

POUR LA FOURNITURE DE 65 LITS D'HOSPITALISATION COMPLETS ET 50
MATELAS AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN
PROCEDURE D'URGENCE

Maître d'Ouvrage : Le Directeur Général du CHUY

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC CHUY - EXERCICE 2025

Ligne d'imputation: 2025-01-100010-222200

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Janvier 2025

Pièce N°1 : Avis d'Appel d'Offres



CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE
YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL
TEL 222-31-21-03/222-31-25-66/FAX 222-31-25-67
DIRECTION GENERALE
SERVICE DES MARCHES



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N _____/AONO/CHUY/CIPM/2025 DU _____2025

POUR LA FOURNITURE DE 65 LITS D'HOSPITALISATION COMPLETS ET 50
MATELAS AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN
PROCEDURE D'URGENCE

Financement : Budget d'Investissement CHUY 2025

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise à niveau du plateau technique du CHUY, il a été fait un inventaire des besoins en équipement des services technico-médicaux. En vue de satisfaire certains de ces besoins, le Directeur Général du CHUY lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture de 65 lits d'hospitalisation complets et 50 matelas d'hospitalisation.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture, suivant les caractéristiques techniques définies dans le descriptif des fournitures, de :

- 65 lits d'hospitalisation complets;
- 50 matelas d'hospitalisation.

3. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de **soixante (60) jours**, dès notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : quatre-vingt-quinze millions cinq cent mille (95 500 000) F CFA.

Répartit ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION DE LA FOURNITURE	MONTANT
1	65 Lits d'Hospitalisation	78 000 000
2	50 Matelas	17 500 000
Total		95 500 000

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est réservée **aux entreprises spécialisées dans la fourniture et l'installation des équipements médicaux disposant de l'habilitation des marques présentées.**

7. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du CHUY de l'exercice 2025. Ligne d'imputation : 2025-01-100010-222200.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé dès publication du présent avis. Aux Jours ouvrables de 7h 30 à 15h30.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, téléphone 677 54 09 13/699 30 20 11 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **100 000 F CFA (Cent mille), au compte numéro « 335 988 » ouvert au nom de « Compte Spécial CAS – ARMP » à la BICEC.**

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé au plus tard le _____ à **12 heures** et devra porter la mention suivante :

**“ Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° _____/AONO/CHUY/CIPM/2025 du _____**

**POUR LA FOURNITURE DE 65 LITS D'HOSPITALISATION COMPLETS ET 50
MATELAS AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN
PROCEDURE D'URGENCE**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”

11. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission conforme, suivant modèle joint, timbrée au tarif en vigueur, émise par un établissement financier agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO. Le montant de la Caution de soumission pour le présent appel d'offres est

d'un million neuf cent dix mille (1 910 000) FCFA. Elle doit être accompagnée du récépissé de consignation délivrée par la Caisse de Dépôt et de Consignations. Elle doit porter la mention manuscrite de l'établissement émetteur et être valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires ;
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront : obligatoirement être en cours de validité datant de moins de trois (03) mois.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en une seule fois le _____ à partir de 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics au près du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Ils sont :

- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai de 48 heures expressément accordé par la CIPM ;
- fausse déclaration ou production d'une pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- absence du contrat de représentation, de l'agrément du distributeur ou de l'autorisation du fabricant de la marque que le soumissionnaire commercialise ;

- de l'absence d'agrément et de certificat de bonnes pratiques délivré par le Ministre de la santé publique ;
- absence de prospectus et de fiches techniques du fabricant pour les Lits ;
- non-conformité des fournitures aux spécifications techniques majeures (éléments liés à la fonctionnalité ou au système. Voir grille) ;
- non-respect de 5/7 des critères essentiels (voir grille d'évaluation) ;
- non-respect de 5/6 des critères des autres critères liés aux spécifications techniques (voir grille d'évaluation) ;
- absence de la charte d'intégrité dûment rempli et signé;
- absence de la Déclaration d'engagement social et environnemental dûment rempli et signé;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.

14.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations ou livrer les fournitures, objet de l'appel d'offres. Il s'agit de :

- présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, respect de l'ordre des pièces, intercalaires en couleur y compris dans les copies, reliure en spirale, lisibilité et clarté des documents, notamment les documents justificatifs...);
- service après-vente (disponibilité des pièces de rechanges au Cameroun et du personnel technique);
- acceptation des conditions du marché (CCAP, CCTP ou DF) paraphés à toutes les pages, datés et signés à la dernière page avec la « mention lu et approuvé » ;
- Références du soumissionnaire dans la fourniture des prestations similaires ou des dispositifs médicaux (au moins un marché avec première et dernière page du marché, PV de réception sans réserve) ;
- Planning et délai de livraison cohérents dans l'intervalle de soixante (60) jours ;
- Attestation de capacité de financement d'un montant de quarante-cinq millions (45 000 000) de FCFA ;
- Période de garantie 12 mois.

15. Attribution du marché

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification administratif, technique et financier requis et dont l'offre financière est évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, téléphone : 677 54 09 13/699 78 22 86, dès publication du présent avis.

18. Dénonciation

Tout acte de fraude et de corruption peut être signalé à la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) répondant aux numéros 658 26 26 82 et 651 64 91 94 et le numéro vert 1517 ou au MINMAP aux numéros 673 205 725/699 370 748.

Yaoundé, le **14 JAN 2025**

Le DIRECTEUR GENERAL

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP (pour publication et archivage)
- CHUY/CIPM
- Affichage (pour information)
- DG/CHUY (pour archivage)
- CALAO (pour information)
- SM/ CHUY
- Archives / Chronos
- Affichage (pour information).

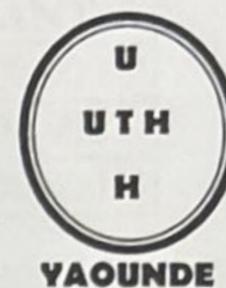


Le Directeur Général

Pr. Vincent de Paul DJIENTCHEU



CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE
YAOUNDE UNIVERSITY TEACHING HOSPITAL
TEL 222-31-21-03/222-31-25-66/FAX 222-31-25-67
DIRECTION GENERALE
SERVICE DES MARCHES



INTERNAL PUBLIC PROCUREMENT COMMISSION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N _____/AONO/CHUY/CIPM/2025 DU _____ 2025

POUR LA FOURNITURE DE 65 LITS D'HOSPITALISATION COMPLETS ET 50
MATELAS AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE, EN
PROCEDURE D'URGENCE

Financing: Public Investment Budget of CHUY 2025

1. Purpose of the invitation to tender

As part of the upgrade of the UTHY technical platform, an inventory of needs was made. In order to satisfy some of those needs, the General Manager of the YUTH lunch an **open national call for tenders for the supply of 65 hospitalization complet Beds and 50 mattress to the Yaounde University and Teaching Hospital.**

2. Consistency benefits

The services of this invitation to tender consist in supplying the complementary equipment of the following services:

- 65 hospitalization complet Beds;
- 50 mattress.

3. Delivery deadline

The maximum delivery time provided by the Project Owner for the performance of the services covered by this call for tenders is sixty (60) days, from notification of the order.

4. Allotment

The acquisitions and services, subject of this call for tenders are made of one lot.

5. Estimation cost

The estimated cost of the operation is: **95 500 000 CFA francs.**

N°	FURNITURE DESIGNATION	MONTANT
1	65 hospitalization complet Beds	78 000 000
2	50 mattress	17 500 000
Total		95 500 000

6. Participation and origin

Participation in this call for tenders is reserved for companies specializing in the supply and installation of medical equipment with authorization for the brands presented.

7. Financing

The services covered by this call for tenders are financed by the Public Investment Budget for the 2025 financial year. Budget line : 2025-01-100010-222200

8. Consultation of the Tender file

The tender file can be consulted at the Procurement service of the Yaounde University and Hospital as soon as this notice is published.

9. Acquisition of the Tender file

The file can be obtained from the Procurement Service of the University Teaching Hospital of Yaounde, telephone 677 54 09 13 / 699 78 22 86 as soon as this notice is published, against presentation of a receipt for payment of a non-refundable sum. **100,000** CFA francs (one hundred thousand CFA francs), to account number "335,988" opened in the name of "Special Account CAS - ARMP" at BICEC.

During the withdrawal of the file, the bidder must submit a copy of the payment receipt bearing his name, the name of the Owner and the number of the tender.

10. Submission of tenders

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, must reach the procurement service of the Yaounde University Teaching Hospital no later than _____ at **12 p.m.** and must bear the following mention:

“NATIONAL INVITATION TO TENDER IN AN EMERGENCY PROCEDURE

No. _____/AONO/CHUY/GM/CIPM/2025 _____

**FOR THE SUPPLY OF 65 HOSPITALIZATION BEDS AND 50 MATRESS
THE YAOUNDE UNIVERSITY AND TEACHING HOSPITAL IN
EMERGENCY PROCEDURE**

(To be opened only during the bid-opening session)”

11. Provisional guarantee

Each bidder shall include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond issued by a first-rate banking institution authorised to issue bonds for public contracts, approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document No. 14 of the Tender's File, of an amount of [specify the fixed sum of **one million nine hundred and ten thousand (1 910**

000) in CFA francs. It equal to, all taxes inclusive, of the contract in accordance with the Order in force and must be valid up to thirty (30) days beyond the initial date of validity of bids. Failure to produce a bid bond accompanied with a receipt of consagation to CDEC and issued by a first-rate banking institution or financial body authorised to issue bonds for public contracts, approved by the Ministry in charge of Finance shall lead to the automatically to the rejection of the bid. A bid bond produced but not related to the consultation concerned shall be considered as absent. Any bid bond submitted by a bidder during the bid opening session shall be inadmissible.

12. Admissibility of offer

Under penalty of rejection, the administrative documents required must imperatively be originals or certified true copies is suing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers...), produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) months nor produced after the signing of the tender file.

The absence of the bid bond issued by a first-class bank or insurance company approved by the Ministry of Finance or non-compliance with the templates of the tender documents, will result in the pure and simple rejection of the offer without any recourse.

13. Opening of bids

The opening of tenders will be held on the _____ as from 1 P.M. by the Internal Commission for Public Procurement of the Yaounde University Teaching Hospital.

Only bidders may attend the opening meeting or be represented by a person of their choice duly authorized.

14. Evaluation criteria

14.1. Elimination Criteria

- Absence or non-conformity of a document in the administrative file after exhaustion of the 48 hours catch-up period awarded by the tenders board ;
- False declaration or production of a falsified document;
- Absence or non-conformity of the bid bond;
- Absence of the representation contract, the approval of the distributor or the authorization of the manufacturer of the brand that the tenderer markets;
- absence of the authorisation best practices certificate to operate issued by the Minister of public health as manufacturer or distributor of equipment, materials, pharmaceutical products and medical consumables in his country of origin, if applicable;
- Absence of the duly filled and signed Integrity Charter;
- Absence of duly filled and signed social and environmental commitment statement;
- Absence of prospectus and manufacturer technical sheets;
- Non-compliance of supplies with major technical specifications (that refers to functioning or device system;
- Validation of 5/7 of others essential criteria;
- Non-compliance of 5/6 criteria of the others technical specifications criteria;
- Absence of the attestation for not having abandoned contracts during the last three years.

14.2. Essential criteria

- Presentation of the offer (Compliance of the composition of the offer with the requirements of the DAO, parts in order and dividers in color equally in copies, spirals etc.);

- Acceptance of market conditions;
- Availability of the tenderer's references in similar services;
- Schedule and maximum delivery time of 60 (one hundred and twenty) days;
- after-sales service (spare parts and technical staff) ;
- Certificate of availability of financing, 45 million.
- Warranty period.

15. Attribution of the contract

The contract will be awarded to the qualified offer after the administrative and technical evaluation and judged to be the lowest price.

16. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders. On working days from 7'30 pm 3' 30 pm.

17. Additional information

Additional information can be obtained during working hours from the procurement Service of the Yaounde University Teaching Hospital, telephone: 677 54 09 13 / 699 78 22 86, upon publication of this notice.

18. Denunciation

Any act of fraud and corruption can be reported to the National Anti-Corruption Commission (CONAC) answering the numbers 658 26 26 82 and 651 64 91 94 and the toll-free number 1517, or to the Ministry of Public Market at 673 205 725/699 370 748.

Yaounde, on the 14 JAN 2025

Copies to:

- MINMAP
- ARMP (for publication and archiving)
- CCPM-AG
- DGMAS (for information)
- CALAO (for information)
- SOPECAM (for publication)
- Archives / Chronos
- Display (for information)



Le Directeur Général

Vincent de Paul DJIENTCHEU